

Nous ne chercherons pas à nous expliquer ici comment le sort a pu nous désigner pour diriger vos études ; nous n'essaierons pas à deviner pourquoi il n'a pas plutôt favorisé un homme plus mûr. Repoussant tous les détours d'une fallacieuse modestie, nous n'avons pas refusé l'honneur qu'on nous offrait, et nous avons cru et nous suggérons volontiers, que peut-être quelques hommes sages qui nous ont encouragé, ont pensé qu'il fallait vous trouver un professeur parmi vos camarades et amis d'hier.

Il ne nous sera pas permis de témoigner sitôt notre reconnaissance à ces personnes jalouses de procurer votre bien ; ce nous aurait été un sérieux sujet de peine, si nous n'avions pas été, et si nous n'étions pas encore dans la douce espérance de pouvoir nous acquitter un peu plus tard d'une dette d'honneur.

Nous avons cru devoir faire connaître d'avance quel sera notre plan d'enseignement. Nous ne prétendons pas traiter le droit en orateur ni en enthousiaste. Nous sommes bien prêt à dire avec d'éminens jurisconsultes, que le droit romain pur est le chef-d'œuvre de la prudence humaine ; mais non pas, avec Edmond Burke, que la masse des lois modernes est, malgré ses défauts, ses redondances et ses erreurs, la gloire de l'esprit humain, *the united reason of ages, the pride of the human intellect* : on sent trop que le grand Burke était membre de la profession !

Nous disons donc, nous, que le droit est une des branches les plus importantes des connaissances humaines, mais qu'il est susceptible d'être beaucoup amélioré, ce que nous concevons pouvoir être fait, non pas en législatant sans relâche et à tous propos, mais en simplifiant au contraire, le plus possible. Dans l'état présent du droit, cependant, nous n'avons point d'espoir de voir son étude réduite à des proportions très raisonnables : le temps n'est plus où les Institutes de Justinien suffisaient pour préparer un citoyen à la pratique du barreau.

Le droit moderne, sous le double rapport de sa théorie et de son administration, étant devenu un art autant qu'une science, son enseignement doit être à la fois historique, méthodique, philosophique et pratique.

Pourquoi philosophique ?... parceque toute science se traite philosophiquement. Mais ces deux termes, philosophique et pratique doivent se corriger l'un par l'autre. La philosophie d'Aristote part de ce principe,

que
rier
per
que
phé
ce e
le p
sa p
La :
tion
que
métl
l'inv
leve
d'un
tions
term
ce, e
non-s
s'est
venu
sa né
un ar
autre
che à
disen
injust
l'unit
un to
notior
de la
tème
l'æqu
Celsus
Les
losoph
et qua
traité
voie n
Scienc
le méri
droit, n
de sa n
port au